

Madame Monsieur,

Dans l'éventualité d'un retour de votre enfant dans l'établissement, nous trouverez ci-après les principales consignes du protocole sanitaire :

Vous devez sensibiliser votre enfant aux gestes barrières :

- lavage des mains,
- port du masque,
- respect des règles de distanciation...
-

Avant le départ au lycée vous devez prendre la température de votre enfant.

➤ Si elle est supérieure à **37.8°C**

➤ Ou en cas de symptômes tels que :

- sensation de fièvre,
 - toux,
 - éternuement,
 - mal de gorge,
 - rhume,
 - fatigue,
 - essoufflement,
 - perte de goût,
 - perte de l'odorat,
 - signes digestifs
 - diarrhées,
 - nausées,
 - vomissements...
- Ou en cas de contact dans votre entourage avec une personne effectivement ou potentiellement touchée par la covid-19

Votre enfant ne doit pas se rendre au lycée.

En cas de survenue de symptômes au sein de l'établissement, votre enfant sera isolé dans une pièce dédiée. Vous en serez informé sans délai et devrez venir le chercher.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme covid-19 ou du médecin de l'Education Nationale